

Plus de 2 millions de jeunes formés à l'horizon 2021



Un budget d'environ 19,8 milliards de DH est nécessaire pour la mise en œuvre du contrat-programme, financé à hauteur de 25% par l'État, 25% par les ressources propres de l'OFPPT et 50% par la Taxe de la formation professionnelle.

L'OFPPT compte enrichir son dispositif de formation à travers la création de 178 nouveaux établissements.

L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) vient d'adopter un contrat-programme à l'horizon 2021 pour la première fois dans son histoire. C'était lors d'une réunion extraordinaire tenue récemment par son conseil d'administration, sous la présidence du ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, Rachid Belmokhtar, et de son ministre délégué, Khalid Berjaoui.

Arbi Bencheikh, directeur général de l'OFPPT, a décliné devant les membres du conseil d'administration les grands axes du contrat-programme à l'horizon 2021, émanation du Plan de développement présenté devant S.M. le Roi Mohammed VI le 8 octobre 2015 à

Tanger. Son approbation étant actée, il sera signé avant fin décembre 2016. La mise en œuvre du contrat-programme débouchera à terme sur la formation de plus de 2 millions de jeunes à l'horizon 2021 (2.091.500 formés). Une réalisation de taille puisqu'en l'espace 6 ans sera formé

un effectif dont le nombre dépasse celui réalisé au cours des quatorze dernières années. Le dispositif de l'OFPPT atteindra, à terme, une capacité de formation de 365.500 jeunes par an (contre 27.334 formés en 2001). Concrètement, les chiffres avancés seront réalisés grâce au développement du dispositif de formation de l'OFPPT, et ce, à travers la création de 120 nouveaux établissements (24 par an, en moyenne), dont 58 dédiés aux secteurs prioritaires avec des objectifs bien tracés et en phase avec les besoins actuels et futurs émanant des stratégies sectorielles, indique l'Office.

Au programme également la création de 58 autres établissements de proximité, dont 39 dans le cadre de partenariats avec, entre autres, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus, les régions, l'INDH.

Ces efforts permettront à l'OFPPT d'atteindre une capacité d'accueil de 668.500 places pédagogiques, répartie sur tous les niveaux de formation, avec une attention particulière au développement des cursus professionnalisant (bac-Pro et parcours collégial professionnel) et le renforcement des formations qualifiantes du niveau Bac+3 et +4, destinées au Middle management, ainsi que d'autres qui sont susceptibles d'améliorer l'employabilité des diplômés chômeurs.

Les personnes déscolarisées ne sont pas en reste. L'une des visées de taille du contrat-programme est de contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire par le déploiement de près de 1.008.000 places destinées à cette catégorie.

Pour ce qui est de la formation conti-

nue, l'OFPPT ambitionne de former 1.920.000 personnes, tout en dédiant 20.000 places à la formation en Cours du Soir. Par ailleurs, des actions de formation et d'appui à la création d'entreprises seront menées annuellement au profit de 3.000 porteurs de projets avec l'objectif de favoriser la création de 6.000 TPE (très petites entreprises) à l'horizon 2021.

L'OFPPT compte également élargir le réseau des centres de développement de compétences (CDC) à d'autres secteurs générateurs d'emploi, la création de CDC régionaux pour assurer la veille sur l'évolution des métiers, le perfectionnement des formateurs et la certification des cursus, des ressources et des établissements, le tout dans le but de veiller à la qualité de la formation.

Les années à venir verront la concrétisation d'autres projets importants tels que la mise en place d'offices régionaux dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée ainsi que le développement de la coopération Sud-Sud notamment via la réalisation d'établissements de formation dans certains pays d'Afrique et l'augmentation du quota des places pédagogiques réservées annuellement aux stagiaires africains.

Un plan aussi ambitieux ne pourra se réaliser sans ressources financières et humaines.

À ce titre, l'OFPPT a estimé le budget nécessaire à 19,773 milliards de DH, financé à hauteur de 25% par l'État, 25% par les ressources propres de l'OFPPT et 50% par la Taxe de la formation professionnelle. Quant aux ressources humaines, il est prévu de recruter 3.697 personnes, dont 2.176 formateurs. ■